

Table des matières

ENERGIE – CLIMAT – ENVIRONNEMENT – LOGEMENT 3

- 5^{EME} REUNION DU CABINET CLIMAT 3
- LE PROJET DE PLAN ALLEMAND DE RELANCE ET DE RESILIENCE SUR LES RAILS 3
- REHAUSSEMENT ADOPTE DE L'AMBITION CLIMATIQUE DE L'UE D'ICI 2030 3
- OBJECTIF CLIMATIQUE ATTEINT EN 2020 EN RAISON DE LA CRISE SANITAIRE 3
- 2020, LA DEUXIEME ANNEE LA PLUS CHAUDE EN ALLEMAGNE 3
- UN CLASSEMENT PERFECTIBLE DANS L'INDICE ANNUEL DE PROTECTION DU CLIMAT 4
- L'ALLEMAGNE REJOINT LA COALITION DE LA HAUTE AMBITON POUR LA NATURE ET LES PEUPLES 4
- BLOCAGE DE LA LOI POUR LA PROTECTION DES INSECTES PAR LA MINISTRE DE L'AGRICULTURE 4
- PLUS DE 50 % DE LA PRODUCTION NETTE D'ELECTRICITE EN ALLEMAGNE A PARTIR D'ENR 4
- ACCORD SCELLE SUR LE CHARBON AU BUNDESTAG 4
- ENTREE EN VIGUEUR DE LA REFORME DE LA LOI SUR LES ENERGIES RENOUVELABLES 5

TRANSPORTS 5

- CONDUITE AUTONOME : UN PROJET DE LOI QUI ACHOPPE SUR LA PROTECTION DES DONNEES 5
- RESULTATS INSATISFAISANTS EN MATIERE DE SECURITE ROUTIERE 5
- EVOLUTION DE LA MOBILITE EN PERIODE DE CRISE SANITAIRE 5
- 6,7% DE VEHICULES ELECTRIQUES VENDUS AVEC UN LEADERSHIP DE RENAULT (ZOE) 6
- 28% D'ENERGIES RENOUVELABLES D'ICI 2030 DANS LES TRANSPORTS 6

ENTREPRISES ET INTERNATIONAL 6

- BONS RESULTATS POUR LE COMMERCE DE DETAIL DONT LA SURVIE EST MAJORITAIREMMENT CONDITIONNEE A SES FACULTES D'ADAPTATION NUMERIQUE 6
- LANCEMENT DE L'APPEL A PROJETS « HYDROGENE » 6
- CONCLUSION DU DEUXIEME VOLET DU PIIEC BATTERIES 7
- CONCLUSION D'UN ACCORD ENTRE SANOFI ET BIONTECH SUR LA PRODUCTION DE VACCINS 7
- FINANCEMENTS FEDERAUX POUR LE DEVELOPPEMENT DE TRAITEMENTS ANTI-COVID 7
- FINALISATION DU PROJET DE LOI RELATIF A LA PARTICIPATION DES FEMMES DANS LES POSTES DE DIRECTION 7
- APPEL DE DEPUTES EUROPEENS ET DU BUNDESTAG CDU A UN REGISTRE UNIFIE SUR LES CHAINES D'APPROVISIONNEMENT, POUR APPRECIER LE RESPECT DU DEVOIR DE VIGILANCE 7
- MISE SUR LE MARCHE DE MODELES AUTOMOBILE PERMETTANT UNE CONDUITE PLUS AUTONOME 8
- L'ALLEMAGNE EST PARTICULIEREMENT EXPOSEE AUX FONDS ACTIVISTES ET SPECULATIFS, SELON BOSTON CONSULTING GROUP 8
- MAN ENERGY SOLUTIONS, FILIALE DE VOLKSWAGEN, ENVISAGE DE SUPPRIMER DES EMPLOIS LIES A LA DEFENSE EN FRANCE 8
- TOM ENDERS REJOINT LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA START UP LILIUM 8

- **L'ANCIEN PRESIDENT D'AUDI TMOIGNE POUR LA PREMIERE FOIS DANS LE CADRE DES PROCES DU « DIESELGATE »** 9
- **OFFRE D'ACHAT DE LA BRANCHE ACIER DE THYSSENKRUPP PAR LIBERTY STEEL** 9
- **DAIMLER ANNONCE UNE SEPARATION DE SES ACTIVITES ET UNE INTRODUCTION EN BOURSE DE SA BRANCHE POIDS LOURDS** 9
- **JOE KAESER QUITTE SON POSTE DE DIRECTEUR GENERAL DE SIEMENS** 9

NUMERIQUE – INNOVATION 9

- **LA START-UP « PLATEFORME LOGISTIQUE » SENNDER LEVE 132,5 M€** 9
- **LANCEMENT DE L'APPEL A PROJETS SUR LES INTERMEDIAIRES DE DONNEES DE CONFIANCE** 9
- **MANQUE DE MICROPROCESSEURS POUR L'INDUSTRIE AUTOMOBILE** 10
- **STARLINK DEVRAIT RAPIDEMENT PROPOSER UN ACCES INTERNET EN ALLEMAGNE** 10

ENERGIE – CLIMAT – ENVIRONNEMENT – LOGEMENT

5^{ème} réunion du Cabinet climat

Le « Cabinet climat », qui avait adopté le paquet climat 2030 le 20 septembre 2019, s'est réuni le 2 décembre pour partager les progrès accomplis et tracer des perspectives pour 2021. Ont été mis en avant la loi sur la sortie du charbon, l'introduction, en 2021, d'un prix national du CO₂ dans les transports et le chauffage et le succès des primes à l'achat de véhicules électriques. Les ministres ont salué la proposition de relèvement de l'objectif climatique de l'UE pour 2030. Ils ont, par ailleurs, discuté, sans parvenir, à ce stade, à un accord sur la question d'une répartition équitable des surcoûts du chauffage induit par l'introduction du prix national CO₂ entre les locataires et les propriétaires, que défendent la ministre de l'environnement Svenja Schulze (SPD) et le ministre des finances Olaf Scholz (SPD).

Le projet de plan allemand de relance et de résilience sur les rails

Examiné en Conseil des ministres le 16 décembre, il présente six priorités autour de deux piliers : la protection du climat et la transformation numérique, qui se voient allouer chacun 40% des 29,3 Mds € programmés. Sur le climat, le plan couvre le soutien à la décarbonation de l'économie (3,3 Mds €) en particulier via l'hydrogène vert, la mobilité durable (6,6 Mds €) et la rénovation thermique du bâtiment (2,6 Mds €), et met en avant le fort potentiel de la transformation de ces secteurs pour l'économie et l'emploi. Ces mesures s'appuient largement sur les mesures déjà annoncées dans le cadre du plan de relance allemand de juin 2020.

Rehaussement adopté de l'ambition climatique de l'UE d'ici 2030

Alors que les ministres de l'environnement des 16 Länder affichaient leur soutien au Parlement européen en faveur d'une baisse de 60% des émissions de gaz à effet de serre de l'UE d'ici 2030, Angela Merkel avait appelé, le 30 novembre, à rester réaliste: « Lors du prochain sommet européen, les chefs d'État et de gouvernement n'adopteront pas un objectif pour 2030 au-delà de -55 %. Ce seul objectif exige déjà des changements considérables dans de nombreux États et l'UE ne doit pas imposer à l'industrie une transformation qu'elle ne pourra pas surmonter. » Le Conseil européen est finalement parvenu, le 10 et 11 décembre, à un accord sur un objectif d'au moins -55% d'ici 2050. Les Verts ont salué ce nouvel objectif, considéré comme un premier objectif important qu'il convenait de renforcer.

Objectif climatique atteint en 2020 en raison de la crise sanitaire

La crise du Covid-19 aura contribué significativement à l'atteinte par l'Allemagne de son objectif de protection du climat pour 2020. Les émissions de gaz à effet de serre ont en effet diminué de 42,3 % par rapport à 1990, selon une analyse du think tank Agora Energiewende. L'objectif était de réduire les émissions de 40 %. Selon les calculs, les émissions ont diminué de plus de 80 Mt pour atteindre environ 722 Mt en 2020. Les deux tiers de cette réduction sont dus à la pandémie ; sans elle, il n'y aurait eu qu'environ 25 Mt de moins, estime Agora. Dans ce cas, les émissions de CO₂ n'auraient diminué que de 37,8 % depuis 1990. En raison de la pandémie, en effet, la consommation d'énergie a considérablement diminué l'année dernière. En outre, les prix du CO₂ étaient relativement élevés et l'hiver a été particulièrement doux. Par ailleurs, les énergies renouvelables ont fourni au total 46,2 % de l'électricité consommée en Allemagne, soit 3,8 points de pourcentage de plus que l'année précédente. Sans la crise sanitaire et la baisse de 3,6 % de la demande d'électricité, la part de l'électricité verte n'aurait été que de 44,6 %. Les vents importants et l'augmentation de la production d'énergie éolienne en mer sont responsables des deux tiers de l'augmentation de l'énergie verte. Un tiers était dû aux centrales solaires. Enfin, une autre conséquence de la pandémie a été la baisse des prix de gros de l'électricité : en 2020, le prix moyen était de 30,47 euros/MWh, soit plus de 7 euros de moins que l'année précédente, selon l'Institut d'économie de l'énergie de l'Université de Cologne (EWI).

2020, la deuxième année la plus chaude en Allemagne

Avec une température moyenne de 10,4°C, 2020 aura été la deuxième année la plus chaude en Allemagne depuis le début des relevés météorologiques à l'échelle du pays. L'année 2018 n'a été que légèrement plus chaude en Allemagne, avec une moyenne de 10,5°, avant de passer à 10,3° en 2019 et 2014. Neuf des dix années les plus chaudes ont ainsi été observées au XXI^{ème} siècle, selon le service météorologique allemand (DWD). L'année 2020 a été aussi sèche avec seulement 710 litres de pluie par mètre carré.

Un classement perfectible dans l'indice annuel de protection du climat

L'ONG Germanwatch a publié début décembre son indice annuel de protection du climat, qui évalue, à partir de 61 indicateurs, l'avancement des 57 pays les plus émetteurs du monde dans l'atteinte de leurs objectifs climatiques. L'UE se classe 16^{ème}, avec une progression de l'Allemagne de la 27^{ème} (en 2018) à la 19^{ème} place. Les principales critiques portent sur un objectif trop faible en termes d'énergies renouvelables, une consommation d'énergie encore élevée et une ambition insuffisante dans les transports. Les trois premières places du classement restent cette année encore vacantes, aucun pays n'étant sur la trajectoire de l'Accord de Paris selon les auteurs.

L'Allemagne rejoint la Coalition de la haute ambition pour la nature et les peuples

Lors du One Planet Summit sur la biodiversité organisé le 11 janvier par la France, qui réunissait à Paris ou à distance des dirigeants du monde entier, Angela Merkel a annoncé le ralliement de l'Allemagne à la Coalition de la haute ambition pour la nature et l'homme, au côté d'une cinquantaine d'autres Etats. L'objectif : protéger au moins 30% des aires marines et terrestres de la planète. La chancelière a également apporté son soutien à l'Alliance pour la préservation des forêts tropicales et humide, initiative visant à lutter contre la déforestation et le recul de la biodiversité. Ces engagements sont importants à l'approche d'une série de sommets internationaux en 2021 qui doivent aboutir à un nouveau cadre ambitieux pour mieux protéger les écosystèmes. En décembre, l'Allemagne avait, par ailleurs, annoncé 35 M€ supplémentaires dans le cadre de l'Initiative internationale pour le climat (IKI), en faveur de la « Biodiversity Finance Initiative » et de la « Indigenous Peoples and Community conserved Territories and Areas Global Support Initiative ». Ces initiatives s'inscrivent dans le cadre des engagements volontaires pris au niveau des Nations Unis en septembre 2020, pour atténuer les effets de la pandémie sur la biodiversité et soutenir une reprise économique durable.

Blocage de la loi pour la protection des insectes par la ministre de l'agriculture

La loi pour la protection des insectes du ministère de l'environnement (SPD) a été bloquée au conseil des ministres par la ministre de l'agriculture, Julia Klöckner (CDU). Cette loi prévoit des règles strictes pour la protection de zones d'habitats d'insectes, l'interdiction de certains pesticides (notamment la sortie du glyphosate pour 2023) ainsi que des financements pour la protection des insectes et de leurs milieux de vie. Selon Klöckner, la seule manière d'assurer une protection coordonnée des insectes et des cultures serait de discuter de la nouvelle loi en même temps que des directives concernant la protection phytosanitaire qui en découlent. De nombreux points de litige persistent, notamment la définition des zones protégées où seront interdits certains herbicides et insecticides. (Source : BerlinAgro n°1/2021).

Plus de 50 % de la production nette d'électricité en Allemagne à partir d'ENR

En 2020, la production nette d'électricité à partir d'énergies renouvelables a atteint pour la première fois une part de plus de 50 % : elle est passée de 46 à 50,5 % en un an, selon l'Institut Fraunhofer pour les systèmes d'énergie solaire ISE. Au total, elles ont produit 246 TWh, soit +4 % par rapport à 2019. L'énergie éolienne à elle seule a permis de produire 27 % de l'électricité (production nette). Les systèmes photovoltaïques ont injecté 50,7 TWh dans le réseau public, soit 9,3 % de plus qu'en 2019. Ensemble, l'énergie photovoltaïque et éolienne ont fourni plus d'électricité que les combustibles fossiles - charbon, pétrole et gaz réunis - pour la première fois, soit 183 TWh. Selon l'évaluation annuelle de l'Institut de Fribourg, ils s'élèvent à 178 TWh.

Accord scellé sur le charbon au Bundestag

Le Bundestag, sur proposition du gouvernement fédéral en décembre, a approuvé le 13 janvier le contrat de droit public sur l'élimination progressive du charbon. Il prévoit notamment que les exploitants de centrales au lignite recevront 4,35 Mds € de paiements compensatoires et renonceront à leur droit de poursuite en justice. Des dates d'arrêt fixes et des montants de compensation avaient été négociées avec les exploitants de lignite. Les principales critiques sont venues des Verts. Leur chef de groupe adjoint, Oliver Krischer, a qualifié cet accord de « perversion de ce que la commission charbon avait décidé » et critiqué le principe même de compensation financière. L'expert en énergie du FDP, Martin Neumann, reprochait, quant à lui, l'absence de procédure transparente. La sortie progressive du charbon a déjà commencé outre-Rhin : une petite unité au lignite de RWE dans la région de Rhénanie a arrêté sa production au début de l'année. Cependant, contrairement à la houille, l'accord de la Commission européen est encore en suspens, procédure qui pourrait prendre plusieurs mois.

Entrée en vigueur de la réforme de la loi sur les énergies renouvelables

Pilier de la transition énergétique allemande, la loi EEG, adoptée en 2000 avec pour objectif d'encadrer la production d'énergie renouvelable (EnR), fêtait en 2020 ses 20 ans. Elle a constitué un instrument central de l'augmentation de la part des EnR dans le mix électrique, avec en 2020, 50,5 % de la production et 46 % de la consommation. La 7^{ème} réforme, portée par le ministre de l'économie et l'énergie P. Altmaier (CDU), adoptée fin décembre, est entrée en vigueur au 01.01.2021. Elle vise à adapter le cadre du soutien aux EnR à l'évolution des objectifs climatiques et de la situation des renouvelables en Allemagne, dont le rapide développement représente un coût important pour les finances publiques et le contribuable, mais aussi à transposer la directive européenne RED II. Largement critiquée au cours du processus législatif, elle contient cependant quelques avancées, arrachées au prix de négociations houleuses entre CDU et SPD, sur les points les plus urgents à régler. Mais elle ne permet toujours pas l'atteinte des objectifs climatiques et la résolution des questions de fond liées à la transition énergétique (évolution du financement, nouveaux modèles d'affaire, etc.). La grande coalition a par ailleurs reporté au premier trimestre 2021 le rehaussement des trajectoires de développement EnR pour 2030, qui permettront de s'aligner sur le nouvel objectif climatique européen.

TRANSPORTS

Conduite autonome : un projet de loi qui achoppe sur la protection des données

Le projet de loi sur la conduite autonome, porté par le ministre fédéral des transports Andreas, annoncé en octobre 2020, a essuyé fin janvier, pour la deuxième fois, un refus du ministère fédéral de la Justice (BMJV), en raison de la question de la protection des données personnelles et de leur transfert qui restent un point très sensible. Le projet de loi prévoyait en effet que des données liées à la mobilité puissent être transmises, sur demande, à l'Office fédéral de police criminelle et à l'Office de protection de la Constitution. Andreas Scheuer (CSU) se voulait pionnier et faire de l'Allemagne le « leader mondial de la conduite autonome ». L'objectif était d'autoriser dès 2022 les véhicules autonomes de niveau 5, c'est-à-dire les véhicules qui se déplacent de manière autonome et sans conducteur. Jusqu'à présent, quelques véhicules sont autorisés à circuler dans certaines zones en vertu de règlements spéciaux (à Munich, par exemple, avec la filiale d'Intel, Mobileye). La concertation interministérielle sur le projet de loi se poursuit, en parallèle d'une consultation des parties prenantes en cours.

Résultats insatisfaisants en matière de sécurité routière

Malgré sa campagne pour une "Vision Zéro" (zéro mort), le gouvernement fédéral n'a pas atteint l'objectif qu'il s'était fixé de réduire le nombre de morts sur les routes de 40 % entre 2010 et 2020, avec une baisse de 24% fin 2019. Principal argument invoqué par le gouvernement : l'augmentation significative du trafic. Les critiques n'ont pas manqué : les associations exigeant des limitations renforcées de vitesse et plus de sanctions en cas d'infractions. Quant à l'ADAC, l'association automobile d'Allemagne, le gouvernement « a échoué ». La fédération nationale du vélo reproche également une infrastructure insuffisante qui protège les cyclistes, particulièrement touchés (si les accidents ont augmenté de 18% en 20 ans, le nombre de décès a baissé d'un tiers de 2000 à 2010 avant de remonter depuis). Le ministère des transports travaille actuellement sur le prochain programme de sécurité routière pour la période 2021-2030, qui devrait être prêt au printemps.

Evolution de la mobilité en période de crise sanitaire

Une enquête menée par l'Institut des sciences sociales appliquées (infas) et le Centre de recherche en sciences sociales de Berlin (WZB) montre une chute de fréquentation des transports publics suite au nouveau Lockdown, avec seuls 6% des usagers habituels observés en novembre. Ceux qui, auparavant, combinaient les transports publics avec d'autres moyens (bicyclette, voiture de location ou leur propre voiture) dépendent désormais plus largement des moyens de transport individuels. Les trajets à pied et en vélo restent des moyens de locomotion très populaires, indépendamment des circonstances météorologiques (27% en mai, 29% en novembre). Mais les voitures profitent également de la tendance, notamment dans les zones urbaines (54 % de transport motorisé contre 44% durant le premier confinement). Aucun changement notable observé dans les zones rurales. Selon l'étude, le trafic aérien ne représente actuellement que 10 à 15 % du niveau de l'année précédente.

6,7% de véhicules électriques vendus avec un leadership de Renault (Zoe)

Selon les chiffres communiqués par l'agence fédérale de l'automobile (KBA), 194 163 voitures électriques ont été immatriculées en 2020 sur le marché allemand. La part de marché des véhicules électriques est passée de 1,8% en 2019 à 6,7% en 2020. La Renault Zoe est le 1er véhicule électrique vendu (quasi deux fois plus que ses principaux concurrents) devant VW e-Golf, Tesla Model 3, VW ID.3, Hyundai Kona Elektro, Smart Fortwo, VW e-Up, BMW i3, Audi E-Tron, Opel Corsa-e. Dans le détail, les professionnels représentent près de la moitié des immatriculations (48,8 %). 70 % des volumes sont répartis entre les petites voitures (33 %), les compactes (19,6 %) et les microcitadines (17,3 %). Le segment du SUV n'a représenté que 14,4 % du marché, mais devrait largement progresser en 2021 compte tenu de l'arrivée massive de nouveaux modèles.

28% d'énergies renouvelables d'ici 2030 dans les transports

Un projet de loi visant à transposer la directive RED II a été adopté en conseil des ministres le 3 février. Il marque des ambitions relevées par rapport à la directive qu'il doit transposer, avec notamment : (i) un objectif de 28% d'énergies renouvelables dans l'énergie totale consommée pour le transport routier et ferroviaire d'ici 2030 (contre 14% exigés par la directive); (ii) la mise en place pour le calcul des quotas de GES d'un système de comptage très favorable à l'électricité, aux e-fuels et aux biocarburants; (iii) l'augmentation progressive du quota de réduction des GES émis par les carburants de 6 à 22%; (iv) l'interdiction du diesel à base d'huile de palme à partir de 2026 et (v) l'introduction un quota minimum pour les combustibles liquides issus de l'électricité verte (power-to-liquid) dans l'aviation, qui doit progressivement augmenter pour atteindre au moins 2% d'ici 2030. La proposition de loi doit encore passer devant le Bundestag et le Bundesrat.

ENTREPRISES ET INTERNATIONAL

Bons résultats pour le commerce de détail dont la survie est majoritairement conditionnée à ses facultés d'adaptation numérique

Selon l'Office fédéral de la statistique, le commerce de détail allemand a enregistré une hausse de 5,3 % de ses ventes par rapport à 2019. Ces estimations prennent en compte le verrouillage de la deuxième moitié de décembre et les ventes au détail de janvier à novembre 2020. Les bénéficiaires sont principalement le commerce de détail en ligne et par correspondance, vers lequel de nombreux consommateurs se sont tournés face aux fermetures de magasins (+ 24 % au cours des onze premiers mois ; dont +15,4% pour les meubles, les appareils électroménagers et les matériaux de construction). En revanche, le commerce du textile, de l'habillement, des chaussures et des articles en cuir a chuté de 21,1 % en glissement annuel de janvier à novembre. Selon le baromètre des consommateurs de l'association des détaillants HDE pour les mois à venir, « la propension des consommateurs à acheter continue de diminuer malgré des phases d'économies des ménages ». HDE a souligné à plusieurs reprises qu'il pourrait y avoir jusqu'à 50 000 faillites parmi les détaillants en raison de la crise sanitaire.

Lancement de l'appel à projets « hydrogène »

Le gouvernement allemand a lancé un appel à projets sur l'hydrogène, préalable nécessaire pour le soutien dans le cadre d'un Projet Important d'Intérêt Européen Commun (PIIEC). Il fait l'objet d'une coordination interministérielle importante, avec Ministères impliqués (Economie-énergie, Transports et Environnement). Les projets doivent représenter au moins 10 M€, et être dans les thématiques de : i) la production d'hydrogène et de ses dérivés, ii) l'infrastructure de transport et de stockage, iii) l'utilisation industrielle, iv) la production de piles à combustible et de véhicules à hydrogène, et l'infrastructure de recharge.

A cela vient s'ajouter l'annonce du Ministère allemand de la recherche de financements en faveur de la recherche sur l'hydrogène, avec 700M€ répartis sur 3 projets :

- Le projet H2Giga sur les électrolyseurs ;
- Le projet H2Mare sur l'intégration de l'hydrogène dans des parcs éoliens offshore ;
- Le projet TransHyDe sur le transport de l'hydrogène (sous toutes ses formes et de ses dérivés).

Ces projets rassemblent 230 partenaires scientifiques et industriels.

Conclusion du deuxième volet du PIIEC batteries

La Commission Européenne a validé le 26 janvier le deuxième volet du PIIEC batteries, qui inclut jusqu'à 2,9 Mds€ de subventions publiques. Les entreprises en Allemagne sont de nouveau très représentées, dont certaines comme BMW ou Varta avaient déjà présenté des projets dans le cadre du premier volet. Parmi les projets qui pourront bénéficier de subventions figure Tesla (site de Grünheide), avec possiblement 1 Mds€ de subvention évoqué dans la presse, qui pourrait produire des cellules, des batteries et en assurer le recyclage, ainsi que Northvolt, qui a annoncé souhaiter installer une usine de production de cellules à Salzgitter, en coopération avec Volkswagen.

Conclusion d'un accord entre Sanofi et BioNTech sur la production de vaccins

Sanofi et BioNTech ont conclu un accord aux termes duquel Sanofi prêterait son concours à BioNTech pour la fabrication et la fourniture de son vaccin COVID-19 - codéveloppé avec Pfizer. Sanofi donnera à BioNTech l'accès à son outil de production et à son savoir-faire afin de produire plus de 125 M de doses du vaccin COVID-19 de BioNTech en Europe (100 M d'ici la fin de l'année pour l'Europe, dont la France). Les premiers lots de vaccins seront distribués à partir de l'été 2021 par les installations de production de Sanofi situées à Francfort-Höchst - proche du siège de Biontech à Mayence - où étaient jusqu'à présent produits des médicaments contre le diabète (les installations devront donc être adaptées). La porte-parole n'a fourni aucun détail financier sur l'accord avec BioNTech et Pfizer.

Financements fédéraux pour le développement de traitements anti-covid

Le 7 janvier, la Ministre fédérale de la Recherche a annoncé la mise en place d'un programme de financements pour le développement de traitements médicaux contre la Covid-19. Il permet d'obtenir jusqu'à 50 M€ pour une durée de deux ans. Selon la Ministre, une vingtaine de projets pourraient être financés. Les demandes peuvent être déposées jusqu'au 17 février. La Ministre justifie ce programme par la nécessité de trouver des alternatives au vaccin, alors que le développement de traitements anti-covid semble pour le moment moins avancé. La presse estime que plus de 3 000 projets sont en cours de développement, dont plusieurs menés par des entreprises allemandes (dont Boehringer Ingelheim). Quatre sociétés allemandes (Inflarx, Atriva, Aicuris et Immunic) ont initié une initiative, BEAT-COV, appelant à un soutien financier plus important que celui proposé par le Gouvernement fédéral. Elles estiment le besoin de financement entre 500 et 700 M€.

Finalisation du projet de loi relatif à la participation des femmes dans les postes de direction

Le 6 janvier, les Ministères fédéraux de la Justice et de la Protection des consommateurs (BMJV) et de la Famille, des Femmes et des Jeunes (BMFSFJ) ont publié le projet de loi relatif à l'égalité participation des femmes aux postes de direction du secteur privé et de la fonction publique à la suite de son adoption en conseil des ministres fin novembre. Les entreprises cotées en bourse et en cogestion de plus de 2 000 employés dont le Vorstand comprend un minimum de 4 personnes devront désormais nommer au moins une femme en cas de renouvellement. De grandes entreprises allemandes sont concernées, dont Bosch et Volkswagen. Le nouveau dispositif ne touchera toutefois qu'un petit nombre d'entreprises (environ 70, dont environ 30 sans aucune femme dans leur Vorstand). Le projet concerne également près de 90 entreprises à participation publique majoritaire, dont la Deutsche Bahn, et des organismes de droit public (ex : Agence fédérale pour l'emploi). Le dispositif de « quota flexible » qui s'applique actuellement à 2 000 entreprises est également renforcé. Celles-ci devront justifier à l'avenir les raisons de l'absence de nomination de femmes dans leur Vorstand. Les entreprises qui ne se justifieraient pas ou ne fixeraient pas un objectif pourraient se voir infliger une amende. L'opposition a critiqué le projet : alors que les Verts ont évoqué une « réglementation minimale », les libéraux du FDP évoquant à l'inverse à une atteinte à la liberté d'entreprise. Les représentants des employeurs doutent que ces mesures soient « judicieuses et efficaces » (BDA). Le projet de loi devrait entrer en vigueur au plus tôt en mai, au plus tard durant l'été, avant la fin de la législature actuelle.

Appel de députés européens et du Bundestag CDU à un registre unifié sur les chaînes d'approvisionnement, pour apprécier le respect du devoir de vigilance

Le 8 janvier, cinq députés européens et membres du Bundestag issus de la CDU ont fait parvenir une lettre au Commissaire européen pour la Justice. Ils y proposent la création d'un registre numérique et unifié au niveau européen permettant l'appréciation du respect par les entreprises du devoir de vigilance sur leur chaîne de sous-traitance. Les entreprises dont le chiffre d'affaire est supérieur à 20 M€ et dont le volume des importations hors UE dépasse 10 M€ seraient concernées. Il s'agirait, pour les défenseurs du projet, d'éviter des surcoûts aux entreprises, avec des

législations différentes selon les pays et un nombre important de documents à fournir. L'évaluation serait sectorielle et se ferait par entreprise, plutôt que par pays d'implantation des sous-traitants. Les députés estiment que ce registre permettrait une base d'informations unifiée, sur laquelle les Gouvernements et l'Union européenne pourraient ensuite s'appuyer pour éventuellement sanctionner des fournisseurs. Ils précisent qu'il fournirait aux consommateurs une indication fiable, face aux nombreuses initiatives et labels existants. Ils souhaitent son adoption le processus législatif européen et proposent que les entreprises les moins vertueuses se voient interdire l'accès au marché européen. Cette initiative européenne de députés CDU intervient alors que les négociations pour un projet de loi en Allemagne semblent bloquées.

Mise sur le marché de modèles automobile permettant une conduite plus autonome

Les constructeurs allemands BMW, Daimler et Audi devraient mettre sur le marché, en 2021, des modèles de véhicules proposant des modalités de conduite autonome plus poussées. La technologie actuellement disponible dans les véhicules existants est dite de niveau 2. Elle permet une aide à la conduite (stationnement, freinage, régulateur de vitesse). Les nouveaux modèles devraient permettre une autonomie de niveau 3, où le véhicule peut assumer seul une partie de certains trajets. Au niveau international, une commission des Nations Unis autorise l'usage de véhicules de niveau 3 à partir de fin janvier, dans certaines conditions (limite de 60 km / h). En Allemagne, le cadre légal doit être révisé. Selon le Ministère fédéral des Transports, une loi pourrait être adoptée en 2022 pour fixer de nouvelles règles pour la conduite autonome.

L'Allemagne est particulièrement exposée aux fonds activistes et spéculatifs, selon Boston Consulting Group

Une étude du Boston Consulting Group souligne le nombre important d'entreprises allemandes vulnérables à des actions de fonds militants et spéculatifs, alors que ces derniers souhaitent multiplier leurs opérations après une année 2020 marquée par l'incertitude et une année 2021 qui fera apparaître les faiblesses structurelles de certaines entreprises. Selon BCG, sur 263 sociétés dont la capitalisation boursière était d'au moins 100 millions d'euros en Allemagne, plus d'une centaine sont considérées comme très ou extrêmement vulnérables à des actions de ces fonds. L'étude identifie les entreprises des secteurs industriels et technologiques comme particulièrement exposées, notamment en raison de l'importance croissante de l'Asie dans ces secteurs à la suite de la crise. La structure en conglomérats de plusieurs groupes industriels allemands semblent également les rendre plus vulnérables. BCG signale également l'importance croissante de critères non financiers pour les fonds militants, sur lesquels les entreprises allemandes ne lui apparaissent pas nécessairement comme les mieux positionnées, tels que la diversité, la présence ou non de femmes dans les instances de direction et la prise en compte d'enjeux sociaux et environnementaux.

MAN Energy Solutions, filiale de Volkswagen, envisage de supprimer des emplois liés à la défense en France

MAN Energy Solutions, filiale de Volkswagen dont le site de Saint-Nazaire fournit des composants et des moteurs diesel destinés aux sous-marins nucléaires français, envisage une restructuration de son activité avec notamment la suppression de 76 emplois. MAN envisageait, en juillet 2020, la possible suppression de 4 000 sur 14 000 dans le monde. Ce chiffre a ensuite été réduit à 2 600, dont 1 650 en Allemagne. Des implantations au Danemark, au Royaume-Uni et en Suisse sont également concernées, en plus de la France. Le Gouvernement français appelle au maintien par Volkswagen de ses engagements en termes de livraisons d'équipement, est en discussion avec l'entreprise sur la base de la réglementation sur les investissements étrangers et n'exclut pas une vente de l'activité moteurs diesel de sous-marins à une partie française.

Tom Enders rejoint le conseil d'administration de la start up Lilium

A la mi-janvier, l'ancien CEO d'Airbus Tom Enders a rejoint le conseil d'administration de Lilium, start up bavaroise développant un prototype de taxi aérien à moteur électrique. Elle a entamé un partenariat avec le promoteur immobilier américain Tavistock Development Company pour mettre en place le premier aéroport dédié aux avions à décollage vertical tel que celui développé par Lilium. Il sera situé en Floride et devrait être opérationnel en 2025. Selon Enders, si l'idée d'un taxi aérien n'est pas nouvelle, le développement de technologie comme les batteries est tel que celle-ci pourrait aboutir à des réalisations concrètes. Il estime également avoir été attiré par la clarté du modèle économique de Lilium.

L'ancien président d'Audi témoigne pour la première fois dans le cadre des procès du « Dieseldgate »

Début février, l'ancien président d'Audi, M. Stadler, a témoigné pour la première fois au tribunal régional de Munich, dans le cadre du Dieseldgate. Il a commenté les conclusions de l'Agence américaine de protection de l'environnement, qui accusait le groupe en 2015. Il estime qu'Audi a pris les mesures nécessaires pour assurer la conformité de ses moteurs avec les normes américaines. Il blâme les sous-traitants, et estime qu'il ne disposait pas des compétences techniques nécessaires pour évaluer la situation de manière exhaustive. Il rejette les accusations le visant, tout en évoquant des erreurs internes et « une culture de la peur » dans l'entreprise. Le procès au pénal devrait durer deux ans.

Offre d'achat de la branche acier de Thyssenkrupp par Liberty Steel

Thyssenkrupp a étudié au cours des deux dernières années de nombreuses solutions afin de restaurer la rentabilité de sa branche acier : fusion avec les activités européennes de Tata Steel, échouée suite aux conditions trop strictes posées par la Commission Européenne, rapprochement avec SSAB ou Salzgitter, ou achat par Liberty Steel. Après une première offre non engageante, le groupe avait finalement annoncé privilégier restructurer lui-même sa branche acier. Le britannique Liberty Steel a finalement fait une offre engageante, que Thyssenkrupp a annoncé regarder, mais la presse financière rapporte de sérieux écarts entre les souhaits de Liberty Steel et Thyssenkrupp, alimentés par les perspectives du coût des certificats d'émission de CO2 dans les 10 prochaines années et de la décarbonation de l'appareil productif. Le groupe britannique aurait présenté un prix d'achat négatif à Thyssenkrupp pour tenir compte de ces coûts et des passifs liés aux retraites complémentaires des salariés de la branche acier.

Daimler annonce une séparation de ses activités et une introduction en bourse de sa branche poids lourds

Le 3 février, le groupe Daimler a annoncé son souhait de scinder ses activités en deux parties. La branche véhicules particuliers sera regroupée en une entité, qui deviendrait Mercedes AG. Quant à Daimler Truck, la filiale poids lourds du groupe, elle ferait son entrée sur le marché boursier d'ici la fin de l'année. Les analystes évaluent sa valeur à plus de 30 Md€, qui lui ferait donc intégrer le Dax 30. L'action du groupe a connu une hausse de 9 % après cette annonce.

Joe Kaeser quitte son poste de directeur général de Siemens

Le 3 février, à l'occasion de l'assemblée générale annuelle des actionnaires du groupe, Joe Kaeser a officiellement quitté son poste de CEO de Siemens, après huit ans passés à la tête du groupe. Il occupera la présidence du conseil de surveillance de la branche énergie. Les actionnaires ont salué sa capacité à restructurer l'entreprise à l'échelle mondiale, avec la création de plusieurs branches, comme Osram pour les technologies médicales, et Siemens Energy. Roland Busch lui a officiellement succédé et a placé sa présidence sous le signe de la numérisation de l'entreprise et de sa croissance durable.

NUMERIQUE – INNOVATION

La start-up « plateforme logistique » Sennder lève 132,5 M€

La start-up berlinoise Sennder a levé 132,5 M€ pour son quatrième tour de financement, auprès de Accel Ventures, Lakestar, HV Capital, Project A et un investissement du constructeur de poids lourds Scania. Le tour de financement valorise l'entreprise à 830 M€. L'activité principale de Sennder est celle de plateforme logistique mettant en relation expéditeurs et transporteurs, en particulier routiers. La scale-up vise en particulier à continuer son expansion sur les marchés européens, et à augmenter la R&D sur les technologies de mise en relation et d'optimisation, d'automatisation et de numérisation du transport routier. Afin de se développer, la start-up vise en particulier à conclure des partenariats stratégiques avec de grands comptes, comme cela est le cas avec la poste italienne.

A signaler dans le secteur de la logistique le rachat de la start-up de livraisons de boisson Flaschenpost par l'entreprise familiale Dr Oetker fin 2020 pour 1 Mds€.

Lancement de l'appel à projets sur les intermédiaires de données de confiance

Le Ministère fédéral de la Recherche allemand a lancé un appel à projets sur les intermédiaires de confiance sur les données, destiné à explorer de possibles modèles, alors que de tels intermédiaires indépendants sont vus comme importants pour faciliter la création de consortiums de données, et donc la réutilisation des données. L'appel à projets

visé à soutenir la réalisation de projets pilotes dans la conception, le développement et l'expérimentation de solutions techniques ou organisationnelles. Ces projets doivent être des exemples permettant de mieux cerner le rôle et le fonctionnement de ce que devrait être un intermédiaire de confiance sur les données. Le dispositif peut soutenir tous types de structure, et permet de financer jusqu'à 50% des dépenses éligibles dans la limite de 800 k€.

Manque de microprocesseurs pour l'industrie automobile

En raison d'une disponibilité insuffisante des produits, VW et Daimler ont déjà dû réduire la production de certains modèles, envoyant ainsi des salariés en chômage partiel. Concernant VW, la pénurie de composants électroniques pourrait réduire de 100 000 véhicules la production annuelle, alors que la fédération automobile prévoit 3,15 M de véhicules vendus en Allemagne en 2021, en augmentation de 8% par rapport à 2020 et en baisse de 12% par rapport à 2019. Les constructeurs automobiles allemands cherchent à s'assurer un approvisionnement adéquat, et des tensions sont apparues entre les constructeurs et leurs fournisseurs de matériels électroniques, et en particulier Continental et Bosch. La présidente de la fédération allemande de l'industrie automobile (VDA) Hildegard Müller a précisé ne pas s'attendre à un assouplissement de la situation à court-terme mais est reconnaissante du soutien apporté par le Ministre de l'Economie Peter Altmaier, qui a par courrier demandé le soutien du gouvernement taiwanais afin d'augmenter les cadences de production chez TSMC. Hildegard Müller soutient également les actions visant à développer la production de composants microélectroniques en Europe.

Starlink devrait rapidement proposer un accès Internet en Allemagne

Starlink, filiale de Space X proposant un service d'accès à Internet par satellites, a obtenu fin 2020 les droits de fréquence nécessaires de l'Agence fédérale des Réseaux pour se développer en Allemagne. Elle devrait principalement cibler les entreprises situées en zones rurales, permettant un accès Internet bien plus rapide dans des espaces où un ménage sur deux ne dispose pas du haut débit.

Copyright

Tous droits de reproduction réservés, sauf autorisation expresse du Service Économique de Berlin (adresser les demandes à berlin@dgtrésor.gouv.fr).

Clause de non-responsabilité

Le Service Économique s'efforce de diffuser des informations exactes et à jour, et corrigera, dans la mesure du possible, les erreurs qui lui seront signalées. Toutefois, il ne peut en aucun cas être tenu responsable de l'utilisation et de l'interprétation de l'information contenue dans cette publication.

Service Économique de Berlin

Adresse : Pariser Platz 5, 10117 Berlin, Allemagne

Rédigé par (par ordre alphabétique) : Fabien BAUDELET, Thomas JEANNIN, Emmanuel LAGRANDEUR-BOURESSY, Laurence PAUC, Guillaume PRIGENT, Antoine BEBAUDIERES

Relu par : Etienne OUDOT DE DAINVILLE

Version du 12/07/2019